



VILLE

de

SAINT-GAUDENS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la VILLE DE SAINT-GAUDENS

Séance ordinaire du 26 février 2001

(Haute-Garonne)

L'an deux mille un et le vingt-six février, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Gaudens, dûment convoqué par M. le Maire s'est assemblé, au lieu habituel de ses séances, à 18 H 00.

PRESENTS :Maire Président : M. Pierre ORTETAdjoints : MM. Jean-Raymond LEPINAY, Michel PEREZ, Guy CHOTIN, Georges MENJON, Michel SIBRA, Jean-Jacques LASSERRE, Robert LACROIX,Conseillers : MM. Jean GUILLAUMIN, Yvan PELLANNE, Mme Elisabeth LAVEDAN, Dr Bernard CAYROL, Rémy LAHORE, Gilbert VILLENAVE, Mme Marie-Hélène JOURLIAC, Gérard CASTERES, Mme Marie-Claude LACOURT, Yves CAZES, Mme Françoise TRANAIN, Joël DUPIN, Mme Catherine MOUNTELOU-MURATORE, Pierre JAMMES, Mme Christiane GREZES, Michel COMET, Philippe DAVID, Michel REY**ABSENTS :**Adjoint : M. Alféri MARDEGAN, Rémy CAZAUXMaire-délégué de la commune associée de Lieoux : Alain BARUTAUTConseillers : MM. Dr Jean-Louis HEIB, Bernard BATLLE, Yves BRUNET, Alain ROULEAU,**Ont donné procuration :**

M. CAZAUX à M. LEPINAY

M. BARUTAUT à M. CAZES

M. BATLLE à M. DAVID

SCHEMA GENERAL D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE : APPROBATION

M. SIBRA présente le rapport suivant :

Par délibération en date du 30 juin 2000, la Ville de SAINT-GAUDENS a arrêté le schéma général d'assainissement de la commune qui définit les zones d'assainissement collectif et individuel.

Les communes doivent mettre en place les dispositifs de contrôle des zones d'assainissement non collectif avant 2005.

L'article 35-III de la loi n° 92-3 du 3 janvier 1992, complété par l'arrêté du 6 mai 1996 précise que le schéma doit être soumis à enquête publique.

L'enquête prescrite par l'arrêté du 5 décembre 2000 s'est déroulée du 26 décembre 2000 au 26 janvier 2001.

Le Président du Tribunal Administratif de Toulouse a désigné M. BOUILLON en qualité de commissaire-enquêteur.

Le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable sans observation dans son rapport du 15 février 2001.

Il vous est proposé

D'APPROUVER le schéma général d'assainissement tel que soumis à l'enquête

DE TRANSMETTRE le dossier au titre du contrôle de légalité

D'AUTORISER M. le Maire à signer l'ensemble des pièces afférentes.

ADOPTE

Pour extrait certifié conforme,
Saint-Gaudens, le 26 février 2001

Le Maire,

P. ORTET

